

Porter plainte, c'est pas juste «se plaindre»



Âge visé

12-13 ans, 14-15 ans, 16 ans et +

Conception

Vaillancourt, Richard
les membres du comité

Disciplines scolaires

Éducation à la citoyenneté, Éducation
personnelle et sociale

Thème(s)

Droit et justice

Principes directeurs

S'inscrire dans la francophonie contemporaine

Mot(s)-clé(s)

citoyenneté, francophones, droits linguistiques

Introduction

Cette activité de découverte permet aux élèves d'apprendre l'existence d'un processus pour faire respecter un ensemble de droits linguistiques découlant de la *Loi sur les langues officielles*. Les élèves sont invités à analyser des exemples de plaintes déposées au Commissariat aux langues officielles, à comprendre l'impact des décisions prises à ce sujet et à trouver des solutions novatrices.

Démarche

En groupe-classe

Menez une réflexion avec les élèves sur l'existence des lois sur les services en français et, plus spécifiquement, sur la notion d'offre active de services en français. Vous pouvez lire le document reproductible intitulé *Services en français* pour bonifier les réponses des élèves.

Invitez les élèves à discuter de situations où ils n'ont pas pu recevoir de services en français alors qu'ils pensaient pourtant pouvoir y avoir accès. Invitez-les à partager les émotions qu'ils ont alors ressenties.

Expliquez aux élèves qu'au Canada, il y a des droits linguistiques. Pour les survoler, vous pouvez vous inspirer de la rubrique « [Connaissez-vous vos droits linguistiques?](#) » sur le site Web de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

Ensuite, mentionnez que la *Loi sur les langues officielles* accorde un ensemble de droits linguistiques et qu'il est normal d'exiger le respect de ces droits.

Abordez ensemble le [processus de plaintes](#) accessible aux citoyens auprès du Commissariat aux langues officielles :

- À quoi ça sert de porter plainte?
- À quels résultats la plainte peut-elle mener?
- Contre qui peut-on porter plainte?
- Dans quelles situations porter plainte?
- Que faire pour porter plainte?

En équipe

Invitez les élèves à se regrouper en équipe pour découvrir des [exemples de plaintes](#) réelles déposées et traitées par le Commissariat aux langues officielles.

Suggeriez aux élèves de prendre connaissance des exemples de plaintes qui ont mené à des résultats positifs. Demandez-leur de choisir une plainte afin de l'analyser, de prendre connaissance du dénouement, et enfin, de trouver d'autres pistes de solutions novatrices qui pourraient être

prises en place pour assurer le respect des droits linguistiques.

En groupe-classe

Invitez les élèves à présenter l'exemple de plainte choisi en expliquant son contexte, son déroulement et ses solutions novatrices.

Après chaque présentation, invitez l'ensemble des élèves à échanger et à réfléchir sur d'autres solutions novatrices potentielles.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Trouvez des façons originales de partager ces nouvelles connaissances aux autres élèves et au personnel de l'équipe-école.
- Imaginez des façons de partager vos solutions novatrices.
- Partagez l'initiative dans les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et autres) de l'école, du conseil scolaire, sur le site Web de l'école, dans l'infolettre, etc.